

Service Urbanisme

**ARRETE**

N° SG 2022-11 du 02 septembre 2022  
Portant sur la mise à jour du PLUi des  
Terres Puisseautines

**LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PITHIVERAIS GATINAIS**

**Vu**

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-9,
- Le Code de l'urbanisme et notamment les articles L151-43, L153-60, R151-51 à R151-53 et R153-18,
- Les statuts de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG) en vigueur,
- La délibération n° 2021-177 du 14 décembre 2021 portant approbation du PLUi des Terres Puisseautines,
- La délibération n° 2021-178 du 14 décembre 2021 portant avis sur le projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour des monuments historiques inscrits et classés de la commune de Puisseaux suite à enquête publique unique,
- L'arrêté préfectoral portant création du PDA autour de l'église Notre-Dame, de la croix du cimetière et de la halle, en totalité y compris son dallage, de la commune de PUISEAUX en date du 10 août 2022,
- La lettre de la Préfète en date du 10 août 2022 notifiant à la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais la servitude d'utilité publique affectant l'utilisation du sol qui doit être annexée au PLUi ;

**Considérant**

- La nécessité de mettre à jour le PLUi des Terres Puisseautines en annexant la servitude d'utilité publique susvisée ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les annexes du Plan Local d'Urbanisme intercommunal des Terres Puisseautines sont complétées par la servitude suivante :

- Le Périmètre Délimité des Abords autour de l'église Notre-Dame, de la croix du cimetière et de la halle, en totalité y compris son dallage, de la commune de PUISEAUX.

**Article 2** : Le présent arrêté sera notifié à Madame la Préfète et affiché pendant un mois au siège de la CCPG et dans la mairie de chacune des communes membres. Mention de cet affichage sera inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète de Pithiviers.

Fait à Beaune-la-Rolande, le 2 septembre 2022

**La Présidente,  
Delmira DAUVILLIERS**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PITHIVERAIS GATINAIS  
Signé par : Delmira DAUVILLIERS  
Date : 05/09/2022  
Qualité : CC - Pithiverais Gâtinais - Présidente